



CRIEPPAM
271, impasse Gustave Fenoul – 04100 MANOSQUE
☎ : 04.92.87.70.52 – secretariat@crieppam.fr

Fiche d'inscription formation

A retourner au plus tard le 15 novembre 2023

Par courrier ou par mail à l'attention de Secrétariat CRIEPPAM

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle

(Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail) N° Organisme de formation : 93040081104

NOM – Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tél. : Port. : Mail.....

Vous êtes :

Salarié(e) OPCO :

Chef d'exploitation, contributeur VIVEA à jour de ses cotisations

Autre statut Précisez :

NB : En cas de difficulté de compréhension de la langue ou de handicap nécessitant une prise en charge particulière, contactez le secrétariat du CRIEPPAM au 04-92-87-70-52

L'ENTREPRISE

NOM de l'exploitation ou de l'entreprise :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse (si différente de ci-dessus) :

Tél. : Port. : Mail.....

Contact de la personne si différente du-de la stagiaire :

FORMATION SOUHAITÉE

Intitulé de la formation : DISTILLATION DES HUILES ESSENTIELLES

Dates de formation : du 28 novembre au 1 décembre 2023.

Durée de la formation (nombre d'heures) : 4 jours soit 28 heures

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Je joins un chèque d'acompte de 272 € par formation et par personne libellé à l'ordre du CRIEPPAM.

Validation d'inscription sous réserve de places disponibles et d'adéquation avec le public visé prioritaire (cf. questionnaire de pré-formation).

Je confirme avoir pris connaissance du programme de la formation (qui définit l'objet, la durée, le lieu, les objectifs, contenus, méthodes, pré-requis, nom et qualité des intervenants et sanction de la formation) et des conditions générales de vente.

Pour l'entreprise (Mentionner bon pour accord)

Fait à, le

Tampon et signature

Pour le CRIEPPAM

Bert CANDAELE – Directeur

